



Profession
Actionnaire

Communiqué de presse
3 mars 2009

Etude AFIC-OSEO sur « Les investissements des FCPI dans les entreprises innovantes : bilan de 10 années d'activité »

- **4,4 milliards € collectés via 216 FCPI**
- **2,2 milliards € investis dans 800 entreprises innovantes**

L'AFIC (Association Française des Investisseurs en Capital) et OSEO publient ce jour les résultats de leur enquête commune sur « Les investissements des Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI) dans les entreprises innovantes de 1997 à 2007 ».

Ces résultats ont pour objectif de dresser un premier bilan des investissements sur 10 ans et d'évaluer leur contribution à l'économie.

Selon l'étude, 4,4 milliards d'euros ont été collectés entre 1997 et 2007 par 216 FCPI et 2,2 milliards d'euros ont été investis dans 800 entreprises innovantes.

Profil des entreprises innovantes investies :

- 9 entreprises investies sur 10 sont des sociétés françaises : elles emploient au total 33 000 personnes, réalisent un CA total de 7 milliards d'euros dont un tiers à l'export
- Des entreprises relativement jeunes puisque la moitié d'entre elles avait moins de 4 ans au moment du premier investissement par un FCPI, voire moins de deux ans pour un quart d'entre elles
- 50 % ont une activité qui relève du domaine des TIC, avec une part très importante des entreprises du secteur informatique (4 sur 10)
- 60 % de ces entreprises ont bénéficié de plusieurs investissements de la part des FCPI pour un montant moyen d'investissement de 3 millions d'euros
- Plus de 8 entreprises investies sur 10 ont été qualifiées « entreprise innovante » par OSEO et 3 sur 4 ont bénéficié d'au moins une aide de ce dernier pour un soutien total de 302 millions d'euros.

Les entreprises qualifiées « innovantes » se révèlent très dynamiques. Toutefois, ce sont les entreprises qualifiées « innovante » ayant bénéficié d'investissements de la part des FCPI qui sont, dans l'ensemble, plus performantes. Ainsi, comparées aux entreprises qualifiées « innovante » mais non investies, elles enregistrent un niveau de CA d'un tiers plus élevé ; elles emploient le double d'effectif et ont une dynamique de recrutement plus forte ; enfin, elles cherchent plus souvent des débouchés à l'international et le poids de l'export dans le CA total est en moyenne de 7 points plus important.

Au-delà de ces résultats, l'étude révèle aussi la complémentarité des actions publiques en faveur de l'innovation et de l'outil privé FCPI.

« Cette étude confirme l'impact positif joué par les FCPI et à travers eux, le capital-risque et le capital-développement. Les fonds constituent en effet de véritables accélérateurs de croissance et soutiennent activement le dynamisme déjà fort des entreprises innovantes. » ont déclaré Pierre de Fouquet, Président de l'AFIC et François Drouin, Président Directeur Général d'OSEO

A propos de l'AFIC

Créée en 1984, l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC), avec plus de 280 membres actifs, regroupe l'ensemble des structures de Capital Investissement installées en France : Sociétés de Capital Risque (SCR), Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR), Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI), Fonds d'Investissement de Proximité (FIP), sociétés de gestion, sociétés de conseil, fonds de fonds, sociétés d'investissement... En outre, l'AFIC compte plus de 200 membres associés issus de tous les métiers – avocats, experts-comptables et auditeurs, conseils, banquiers... – qui accompagnent et conseillent les investisseurs et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.

L'AFIC, à travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place, figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF et dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du Capital Investissement.

Outre les services qu'elle rend à ses adhérents (veille juridique, réglementaire et fiscale ; études et statistiques ; formation ; développement et communication...), la vocation de l'AFIC est de fédérer, représenter et promouvoir la profession du Capital Investissement auprès des investisseurs institutionnels, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics. Elle contribue, dans le cadre d'un dialogue permanent, à l'amélioration du financement de l'économie, en particulier à destination des PME-PMI, à la stimulation de la croissance et la promotion de l'esprit d'entreprise.

En 2007, les membres de l'AFIC ont investi plus de 12.6 milliards € dans plus de 1 500 entreprises. Avec plus de 20% du marché européen, l'industrie du Capital Investissement française classe au 1er rang l'Europe Continentale et au 3ème rang mondial.

A propos d'OSEO

OSEO soutient l'innovation et la croissance des entreprises. L'activité d'OSEO en 2008 a été fortement marquée par le soutien de l'innovation : plus de 5 000 entreprises innovantes ont été accompagnées avec 800 M€ d'aides, 120 M€ de prêts, et 700 M€ de financements bancaires garantis.

Plusieurs actions complémentaires favorisent l'accès des entreprises innovantes au capital-risque et au capital-développement :

L'aide à l'innovation : OSEO finance ainsi très en amont les besoins des programmes en R&D (à 60 % au plus) des PME innovantes.

La qualification FCPI facilite l'accès de l'entreprise reconnue innovante au capital-risque.

Le Prêt Participatif d'Amorçage (PPA) permet à l'entreprise de poursuivre son programme d'innovation dans l'attente d'une levée de fonds auprès de capitaux-risqueurs ou de *business angels*.

La garantie du capital-risque : OSEO partage le risque avec les capitaux-risqueurs via le Fonds « France Investissement Garantie », abondé par la Caisse des Dépôts, et le Fonds "Garantie de Fonds Propres", abondé par l'Etat et dédié aux FCPI.

Contacts Presse :

OSEO

Sabina Cristova
Tél : 01 41 79 98 85
Mail : sabina.cristova@oseo.fr

Vanessa Godet
Tél. : 01 41 79 84 33
Mail : vanessa.godet@oseo.fr

AFIC

Stéphanie Elbaz
Publicis Consultants
Tel : 01 57 32 85 92
stephanie.elbaz@consultants.publicis.fr

Matthieu Pirouelle,
Publicis Consultants
Tel : 01 57 32 86 78
matthieu.pirouelle@consultants.publicis.fr